Compte rendu du conseil municipal
du vendredi 18 août 2022

Ouverture de la séance du conseil municipal : 11h05

Philippe THOMAS est désignée secrétaire de séance.

Présents : Marc LIOTARD, Philippe THOMAS, Colette LORME, Jean-Paul FAURE, Annkatrin JEPSEN, Yves CHAUVIN, Marie-Chantal COLETTE et Jérôme ROUX

Absent : Alain BERHAULT

Validation de la réunion exceptionnelle du conseil municipale du vendredi 19 août 2022
M. le maire explique que la modification de la quotité horaire relative au recrutement du nouvel agent d'accueil est la raison de cette convocation en urgence.
Validé par 8 voix sur 8.

11H08 – Signature de la feuille de présence
Approbation du compte rendu du conseil municipal du lundi 04 juillet 2022 : sans remarque, il est adopté à l'unanimité

M. le Maire informe le Conseil Municipal de l'ajout d'une délibération :

- Vote de l'investissement pour l'aménagement du cimetière de Blacon – Rampe d'accès.

1 – Objet : Création d'un emploi non permanent et autorisation de recruter un agent administratif dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité
M. le maire annonce le recrutement d'un agent d'accueil en remplacement de Mme Christine NICOLAS, partie sur la commune de Montjoux.
L'emploi créé sera de 12h00 hebdomadaires pour une durée de 1 an à compter du 1er septembre 2022.
Adoptée à l'unanimité

2 – Aménagement Cimetière de Blacon - Installation d'une rampe
M. le Maire rappelle au Conseil Municipal les travaux envisagés pour l'année 2022 notamment l'installation d'une rampe au cimetière de Blacon. Après consultation d'entreprises spécialisées, il est décidé de valider l'achat de cette rampe pour un montant de 1 074.56 € HT.
Adoptée à l'unanimité

Fin du conseil à 11h25

Le Maire,
Marc LIOTARD

Les conseillers municipaux